

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**  
**Directive (CEE) 91-155**  
**BISULFITE D'AMMONIUM 400**

Date: 01/10/2009

Page: 1/2  
Ind. Rev :2

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1. Identification de la substance/préparation : **BISULFITE D'AMMONIUM 400**

1.2. Utilisation de la substance/préparation : Agent conservateur réservé aux opérations fermentaires.

1.3. Identification de la société/entreprise :

LAMOTHE-ABIET Z.A. ACTIPOLIS AVENUE FERDINAND DE LESSEPS 33610 CANEJAN

Tel: 05.57.77.92.92 Fax:05.56.86.40.02 [contact@lamothe-abiet.com](mailto:contact@lamothe-abiet.com) [www.lamothe-abiet.com](http://www.lamothe-abiet.com)

1.4. Numéro de téléphone d'appel d'urgence : Centre Anti-Poison de Bordeaux: 05.56.96.40.80.  
ORFILA 01 45 42 59 59

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Les risques les plus importants pour l'homme et son environnement (voir §15)

Risques pour la santé : Irritant pour les yeux et pour les voies respiratoires ; Au contact d'un acide dégage de l'anhydride sulfureux (SO<sub>2</sub>) gaz toxique.

Risques pour l'environnement : Le produit déversé dans les eaux de surface peut causer une réduction de l'oxygène et une augmentation de l'ammoniac.

Danger physique et chimique : Ininflammable. En cas d'échauffement, risque de dégagement de dioxyde de soufre gaz toxique et corrosif.

Symbole de danger: Xn - Phrases de risque: R 31 - R 36/37 - Phrases de consignes: S26

### 3. COMPOSITION /INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique : Bisulfite d'Ammonium en solution aqueuse

Concentration : 401 ± 3 g/L de SO<sub>2</sub> (1 litre de solution contient 620 g/L de bisulfite d'ammonium et libère 400 g de dioxyde de soufre « SO<sub>2</sub> » total)

Composants présentant un danger : Hydrogénosulfite d'Ammonium

N°CAS: 10192-30-0 N°EINECS : 233-469-7 Formule chimique: NH<sub>4</sub>HSO<sub>3</sub> (PM = 99,1)

### 4 - PREMIERS SECOURS

Recommandations : ne pas exposer à la chaleur, maintenir les récipients clos.

- Moyens de protection : lunettes, gants, bottes en caoutchouc, masque si dégagement de SO<sub>2</sub>

- Indications générales: Enlever rapidement les vêtements contaminés.

- Inhalation: Transporter en plein air. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle.

- Contact avec la peau: Laver abondamment et soigneusement avec de l'eau et du savon.

- Contact avec les yeux: rincer à l'eau courante, paupières ouvertes, avec insistance. Consulter un médecin.

- Ingestion : Faire boire beaucoup d'eau et consulter un médecin

### 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Produit non inflammable

Substance d'extinction recommandée en cas d'incendie à proximité: eau

En cas d'incendie à proximité, de l'anhydride sulfureux et de l'Ammoniac peuvent se dégager.

- Précautions spéciales: en cas d'incendie, endosser un équipement de respiration autonome.

- Informations additionnelles: l'eau utilisée pour l'extinction des incendies, contaminée par le produit, doit être évacuée selon les normes des lois locales en vigueur.

### 6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSIONS ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles: fournir l'aération adéquate. Porter des vêtements de protection convenables.

- Précautions pour l'environnement: éviter que le produit atteigne les égouts ou des canalisations.

- Instructions de ramassage et évacuation: en cas de petites quantités, laver à l'eau et traiter les eaux contaminées (oxydation par l'eau oxygénée et neutralisation par la soude ou la chaux). En cas de grande quantité, ramasser mécaniquement.

### 7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

- Manipulation: Garder les récipients bien fermés pour éviter l'oxydation du produit, et spécialement dans les climats chauds, la perte de SO<sub>2</sub>. Tenir les récipients à l'abri du soleil et des sources de chaleur pour éviter le

LAMOTHE-ABIET

Produit: BIOSULFITE 400

Date: 01/10/2008

réchauffement, qui entraîne le dégagement de SO<sub>2</sub>.

- Stockage: emmagasiner dans un endroit sec, frais et bien aéré. Ne pas stocker à côté d'oxydants. Conserver en emballage d'origine. Prévoir des bassins de retenue convenables. Les températures inférieures à 10°C peuvent entraîner une cristallisation réversible.

**8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

- Informations techniques générales: voir au point 7.

- Protection personnelle:

\* voies respiratoires : si nécessaire, utiliser un masque à filtre avec cartouche contre l'anhydride sulfureux.

\* yeux : lunettes de sécurité avec protections latérales. Ne pas utiliser de verres de contact. Moyen d'urgence : fontaine oculaire.

\* Mains : gants de sécurité. \* Reste du corps : tablier en plastique spécial et bottes en caoutchouc.

**9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

- Aspect (état physique) : liquide limpide de couleur jaune clair
- Odeur : Très faible odeur piquante d'anhydride sulfureux (dioxyde de soufre)
- Densité : 1275 ± 30
- Concentration : 401 ± 3 g/L de SO<sub>2</sub> (1 litre de solution contient 620 g/L de bisulfite d'ammonium et libère 400 g de dioxyde de soufre « SO<sub>2</sub> » total)
- Solubilité dans l'eau : miscible avec l'eau en toutes les proportions

**10 – STABILITE ET REACTIVITE**

- Produit stable à température ambiante
- Conditions à éviter: le chauffage violent provoque une décomposition avec une réaction fortement exothermique.
- Matières à éviter: acides, oxydants.
- Réactions dangereuses: avec les acides et les oxydants, réaction violente.
- Produits de décomposition dangereux: Anhydride Sulfureux et Ammoniac

**11 – INFORMATION TOXICOLOGIQUE**

- Toxicité aiguë: données non disponibles dans "Sax's dangerous properties - 1993".
- Conséquences pour l'homme: peut causer une sensibilisation de la peau et des voies respiratoires chez les individus allergiques à ce produit.

**12 – INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

- Information pour l'évacuation: produit inorganique qui ne doit pas être évacué à travers les systèmes de traitement biologique.
- Conséquences pour l'environnement: le produit déchargé dans les eaux de surface peut donner lieu à une importante réduction de l'oxygène avec des conséquences néfastes pour les organismes vivants.

**13 – CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

- Produit: évacuer selon les règlements en vigueur, au moyen d'entreprises d'évacuation autorisées.
- Emballages contaminés: vider au mieux les emballages en les ouvrant complètement et les évacuer selon la matière dont ils sont fait.

**14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

- Produit non dangereux au sens des réglementations de transport. RID - ADR : Non réglementé
- Voie maritime OMI/IMDG/GGV See : Non réglementé
- Voie aérienne OAC/IATA : Non réglementé

**15 – INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

- Symbole de danger: Xn Nocif
- Phrases de risque:
  - R 31 : Au contact d'un acide, libère un gaz toxique.
  - R 36/37 : Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.
- Consignes de prudence:
  - S 26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.

**16 - AUTRES INFORMATIONS**

Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont considérées, à la date de publication, comme vraies et correctes. Cependant la précision et l'exhaustivité de ces informations, ainsi que toutes les réglementations en vigueur sont données sans garanties.

Les conditions d'utilisation étant hors du contrôle de notre société, il appartient à l'utilisateur de déterminer les conditions de l'utilisation sûre de ces préparations.